

La nuit du droit au Tribunal de Commerce de Paris

Table ronde de droit comparé

L'IMPREVISION EN DROIT FRANÇAIS ET DROIT ANGLAIS, *HARDSHIP AND SUPERVENING UNFORESEEABLE EVENTS*

jeudi 4 octobre 2018, à partir de 21 h
Tribunal de Commerce de Paris
1 quai de Corse, 75001 Paris

Intervenants :

Jean-Jacques DAIGRE, professeur émérite de l'Ecole de Droit de la Sorbonne,
Directeur éditorial de la revue *Banque & droit*, avocat

Jean-François LE GAL, associé au sein du cabinet *Pinsent Masons LLP*,
Solicitor-advocate (England and Wales), avocat au Barreau de Paris

Carol XUEREF, ancien secrétaire général d'*Essilor international*,
Administrateur de l'Association des Juristes Franco-Britanniques

La conférence sera présidée par **Bernard VATIER**, ancien Bâtonnier de Paris,
ancien président de l'Association des Juristes Franco-Britanniques

En raison du nombre de places limité, il est fortement recommandé de s'inscrire dès que possible.



Validation au titre de la formation continue des avocats

Par mesure de sécurité, merci de vous munir de votre carte professionnelle ou de papiers d'identité pour accéder au Tribunal de Commerce

Le 4 octobre est l'anniversaire de la Constitution de 1958.

En 2017, M. Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

La Nuit du droit a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers. En 2018, la Nuit du droit aura lieu sur tout le territoire national, en métropole et Outre-mer.

M. Jean MESSINESI, président du Tribunal de Commerce, a ainsi souhaité mettre en place une soirée au Tribunal de Commerce, en partenariat notamment avec Paris, Place de Droit et l'Association des Juristes Franco-Britanniques, pour aborder la question de la multiplication de l'offre de juridictions commerciales internationales et les réponses des chambres internationales de Paris, mais aussi pour mettre en place des tables-rondes plus techniques, comme les réponses que peut apporter le tribunal aux entreprises en difficulté, l'imprévision, ou encore le contrat ISDA en droit français et soumis aux juridictions françaises. En marge de ces manifestations, le tribunal accueillera « the best of the legaltechs ».

L'AJFB/FBLS participe à la Nuit du Droit aussi bien au Tribunal de Commerce qu'à la Maison du Barreau de Paris, en organisant un autre événement, conjointement avec la Société de Législation Comparée, sur le thème de la comparaison de l'évolution constitutionnelle en France et au Royaume-Uni depuis 1958.

Bulletin d'inscription à la table-ronde du 4 octobre 2018

à retourner à l'AJFB avant le 2 octobre 2018
c/o Katherine LISFRANC, 9 Boulevard Bourdon, 75004 Paris

Nom/prénom :

Fonction :

Nom du cabinet, de l'étude ou de la société (si pertinent) :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : ajfb.france@orange.fr